



Plan d'actions
Mulette perlière



COLLINES NORMANDES

Déclinaison Normande du PNA Mulette perlière



COLLINES NORMANDES

Plan d'actions
Mulette perlière

- Présentation du cadre national du PNA Mulette perlière
- Le contexte normand
- Les acquis du LIFE+ Mulette perlière
- Les actions du PRA Mulette perlière en Normandie
- Calendrier prévisionnel de mise en œuvre



Plan d'actions
Mulette perlière



COLLINES NORMANDES

Plan National d'Actions pour la Mulette perlière 2012 - 2017

Le cadre national

Le PNA Mulette perlière



Plan d'actions
Mulette perlière

Contexte national

- Population évaluée à moins de 100 000 individus
- Très peu de populations en « bonne santé »
- Espèce particulièrement menacée



Le PNA Mulette perlière



Plan d'actions
Mulette perlière

Objectifs généraux à long terme

- Maintien des populations actuelles de Mulette perlière et amélioration de l'état de conservation de celles-ci,
- Retour de l'espèce dans les cours d'eau d'où elle a disparu.

Le PNA Mulette perlière



COLLINES NORMANDES

Plan d'actions
Mulette perlière

Les Actions du PNA

Domaine	Objectif Spécifique (OS)	Code Action	Intitulé
Amélioration des connaissances	OS1 : Améliorer la connaissance sur l'aire de répartition historique et actuelle de l'espèce.	A1.1	Réaliser une carte précise des données historiques de Mulette perlière en France.
		A1.2	Continuer l'inventaire des bassins-versants historiques.
		A1.3	Réaliser l'évaluation et la cartographie précise des populations vivantes.
	OS2 : Actualiser la connaissance sur la biologie et l'écologie de l'espèce	A2.1	Préciser les conditions de vie (habitat) de l'espèce sur les stations d'individus vivants.
		A2.2	Analyser le cycle vital de l'espèce (biologie, écologie) sur les stations d'individus vivants <i>in situ</i> .
		A2.3	Suivre les populations vivantes à long terme.

Le PNA Mulette perlière



COLLINES NORMANDES

Plan d'actions
Mulette perlière

Les Actions du PNA

Sauvegarde	OS3 : Permettre la sauvegarde de l'espèce et le renforcement des populations	A3.1	Mise en place d'un procédé de reproduction <i>ex situ</i> dans le but de réintroduire des poissons infestés ou des juvéniles.
		A3.2	Réintroduire des juvéniles sur les cours d'eau désignés comme prioritaires.
	OS4 : Permettre la protection active de l'espèce et sa meilleure prise en compte dans les études règlementaires d'aménagement impactant des cours d'eau	A4.1	Mise en place de contraintes règlementaires comme des APPB sur les tronçons de cours d'eau concernés par la présence de la Mulette perlière.
		A4.2	Classer les cours d'eau des bassins concernés en liste 1 au titre de l'arrêté L214-7 du Code l'Environnement.
		A4.3	Proposer une meilleure prise en compte de la Mulette perlière dans le réseau NATURA 2000.
	OS5 : Améliorer le fonctionnement général des cours d'eau où l'espèce est présente (aire de répartition historique) de manière à permettre la réalisation du cycle reproductif en milieu naturel.	A5.1	Mise en place de contraintes particulières visant à améliorer la gestion des rivières et leurs fonctionnalités.
		A5.2	Restaurer ou pérenniser la transparence migratoire et sédimentaire sur les principaux bassins concernés.
		A5.3	Réfléchir aux possibilités de gestion des poissons-hôtes dans les cours d'eau hébergeant la Mulette perlière.
	OS6 : Mettre en place les conditions d'un sauvetage rapide de l'espèce	A6.1	Réfléchir au montage de programmes LIFE+ de manière à accélérer le sauvetage de l'espèce.

Le PNA Mulette perlière



Plan d'actions
Mulette perlière

Les Actions du PNA

Communication	OS7 : Coordonner les actions et améliorer la communication sur cette espèce inconnue et sur les autres espèces de nayades.	A7.1	Mettre en place une structure nationale pour la coordination des actions.
		A7.2	Améliorer la communication sur cette espèce inconnue et sur les autres espèces de nayades.